

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AI Index: AFR 31/001/2006 (Document Public)
Nr du Service de Presse : 015
19 janvier 2006

Côte d'Ivoire: Des journalistes menacés de mort et de viol en présence de forces de sécurité Ivoiriennes

Depuis le lundi 16 janvier 2006, plusieurs journalistes de la Radio télévision ivoirienne (RTI) sont victimes d'agressions verbales et d'intimidations systématiques de la part de groupes de manifestants auto proclamés « Jeunes Patriotes ». Ces actes se sont déroulés en présence de forces de sécurité qui n'ont rien fait pour prévenir ces agressions et arrêter les auteurs de ces actes. Deux journalistes de la RTI au moins ont été publiquement menacés de mort et de viol par des manifestants qui ont occupé les locaux de la RTI avec la complicité de certains des plus hauts responsables des forces de sécurité.

« Ces actes de violences et d'intimidations cautionnés par la présence de représentants de l'ordre constituent une violation de la liberté d'expression et les autorités doivent immédiatement prendre toutes les mesures nécessaires pour que ces actes soient sanctionnés et ne se reproduisent plus », affirme aujourd'hui Amnesty International.

Les « Jeunes Patriotes » ont investi la RTI, le lundi 16 janvier, pour protester contre la déclaration rendue publique la veille par le Groupe de Travail International sur la Côte d'Ivoire (GTI), selon laquelle le mandat des députés, qui a expiré le 16 décembre 2005, n'avait « *pas à être prolongé* ». Un témoin a raconté à Amnesty International comment les « Jeunes Patriotes » avaient pu pénétrer dans l'enceinte de la RTI : « *Les forces de sécurité conduites par le chef d'état-major et le commandant du Centre de commandement des opérations de sécurité (CECOS), ont demandé aux agents de sécurité de la RTI de laisser entrer les manifestants. Ceux-ci voulaient faire une déclaration publique à l'antenne et ont éjecté de son siège le présentateur du journal de 13.00 heures. Puis ils ont insulté et menacé les journalistes. Les forces de sécurité semblaient complices de la foule et ont dit : 'On ne peut pas tirer sur nos frères'* ».

Amnesty International a recueilli des informations concordantes faisant état de menaces de viol proférées, le lundi 16 janvier 2006, en public et en présence de forces de sécurité contre l'une des journalistes de la RTI. Un témoin a précisé à Amnesty International : « *Les manifestants ont demandé où se trouvait cette journaliste qui était absente ce jour-là et ont dit : 'On va la violer'* ». Cette journaliste fait l'objet depuis plusieurs mois de menaces graves de la part de membres auto proclamés des « Jeunes Patriotes ». En dépit de la gravité de ces menaces dont les journaux ivoiriens se sont fait l'écho, les autorités ivoiriennes n'ont apparemment rien fait pour assurer la sécurité de cette journaliste ni poursuivre les auteurs de ces menaces.

Par ailleurs, selon un témoin, des menaces de mort ont été proférées, mercredi 18 janvier 2006, contre l'un des responsables de la RTI, par les manifestants qui occupaient le siège de la télévision. Un témoin a raconté à Amnesty International : « *Vers 9.00 heures du matin, j'ai vu une centaine de manifestants qui*

disaient à propos d'un responsable de la RTI : 'Où est-il ? On va l'immoler.' Les forces de sécurité étaient présentes et n'ont rien dit. »

D'autres journalistes ont fait état d'accusations graves portées contre eux par les manifestants. « *Ils nous ont traités de rebelles embusqués et d'assaillants* », a déclaré un journaliste à Amnesty International.

D'autre part, Amnesty International s'inquiète de l'instrumentalisation de certains médias qui diffusent depuis des années des appels xénophobes et des messages de haine. Cette inquiétude est partagée par les Nations unies qui ont appelé, le 18 janvier 2006, le gouvernement ivoirien à mettre un terme aux « *messages de haine* » incitant la population à prendre les armes contre les forces de maintien de la paix des Nations unies, présentes en Côte d'Ivoire.

Le rôle déterminant joué par certains médias dans la recrudescence des violences a clairement été souligné dans la Résolution 1572 adoptée par le Conseil de Sécurité le 15 novembre 2004 qui a exigé que « *les autorités ivoiriennes mettent un terme à toutes les émissions de radio et de télévision incitant à la haine, à l'intolérance et à la violence* ». Pour sa part, le secrétaire général des Nations unies a dénoncé, en décembre 2004, le fait que les « *tensions à Abidjan* » avaient été « *alimentées par les messages diffusés sur les stations de radio et de télévision de l'État par des partisans du Président Gbagbo incitant à la haine et à la violence contre les forces françaises et les citoyens français* ». Ces violences ont aussi ciblé des citoyens ivoiriens et des ressortissants de la région portant des patronyme musulmans.

Contexte

Le 15 janvier 2006, le GTI a déclaré que le mandat des députés, qui a expiré le 16 décembre 2005, « *n'a pas à être prolongé* ». Le lendemain, des manifestants ont bloqué les principales artères d'Abidjan et de certaines autres villes de Côte d'Ivoire. Les manifestants s'en sont pris à des véhicules et des bâtiments des forces onusiennes de maintien de la paix, présentes en Côte d'Ivoire depuis 2004. Au moins quatre personnes ont été tuées, le 18 janvier 2006, dans des affrontements qui ont opposé dans l'ouest du pays des partisans du président Gbagbo et des Casques bleus bangladais. Les partisans du président Gbagbo ont également manifesté devant l'ambassade de France à Abidjan.

Le mercredi 18 janvier, le président ivoirien, Laurent Gbagbo, et son Premier ministre, Charles Konan Banny, ont appelé leurs compatriotes « *à se retirer des rues* » et à « *reprendre le travail* » après une réunion avec le président nigérian, Olusegun Obasanjo, président en exercice de l'Union Africaine (UA).

Depuis le début du conflit qui a coupé la Côte d'Ivoire en deux en septembre 2002, Amnesty International s'est publiquement inquiétée, à de très nombreuses reprises, des attaques menées contre la liberté d'expression. La diffusion d'émissions de radios internationales y compris Africa N°1, la BBC et Radio France Internationale (RFI) a, régulièrement, été interrompue. Des attaques ont également visé des journaux d'opposition, tels que *Le Patriote*, *Le Libéral* ou *Le Nouveau Réveil* dont la distribution a été interdite, à diverses reprises, dans la partie contrôlée par les forces gouvernementales.

Ces atteintes graves à la liberté d'expression ont suscité la protestation de l'Union des journalistes de Côte d'Ivoire et de l'OLPED (Organisation de la Liberté de la presse, de l'éthique et de la déontologie) et d'autres organisations internationales.

Vous pouvez également contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres,

UK, on +44 20 7413 5566. Amnesty International, 1 Easton St., WC1X 0DW. web: <http://www.amnesty.org>

For latest human rights news view <http://news.amnesty.org>